

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme S-St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centims pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : RÉV. M. J. R. ROY.

Administration : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Sainte Anne et les Bretons en Canada, 73. — Apparition d'une croix en Océanie, 96. — La fête de saint Joachim, époux de sainte Anne, au Vatican, 93. — Marie et le bucheron, 100. — Bulletin, 101. — Actions de grâces, 106. — Recommandations, 112.

SAINTE ANNE ET LES BRETONS EN CANADA.

II.

(Voir le numéro de mai.)

La colonie était fondée. Sans perdre de temps, les laboureurs improvisés se mirent à l'œuvre, car il fallait vivre près des cabanes qu'ils avaient bâties, et de la chappelle, aussi humble que leurs demeures : ils s'étaient taillé un petit domaine : sur ce sol vierge qui n'attendait que leur travail pour se couvrir de fruits. Grande fut leur joie quand ils virent les épis jaunir au soleil ; plus grande encore, quand arriva le jour de la moisson.

Dès l'aube, toute la famille se mit à l'œuvre après la prière, et le travail se poursuivit gaiement au chant des vieilles chansons de la Bretagne.

Pendant cette journée joyeuse, leurs ennemis veillaient.

Vers le soir, la moisson finie, le père de famille lia la première gerbe, et fidèle à la pieuse coutume de son pays : — Elle appartient à Dieu, s'écria-t-il ; va, mon Yvon, la déposer dans la chapelle de sainte Anne.

L'enfant partit. Arrivé par un détour à l'oratoire rustique, il y déposa la gerbe et s'attarda quelque temps à prier.

Quand il revint, spectacle horrible ! le champ moissonné ressemblait à un champ de carnage ; sur les épis couverts de sang, les siens gisaient massacrés, massacrés traîtreusement par les Iroquois de l'autre rive du fleuve, les amis des Anglais.

Pauvre Canada !

Prisonnier des sauvages, puis racheté et élevé par les missionnaires il fut pour eux un auxiliaire utile, et, devenu aussi fort qu'il était brave, il eu l'honneur de les défendre et parfois de les sauver.

C'est la compagnie de Jésus qui a donné au Canada ses premiers missionnaires. Leur apostolat fut admirable et leur héroïsme dans les épreuves se montra toujours à la hauteur de leur zèle. Aussi les noms des Brébeuf, des Jogue, des Mercier, des Lallemant et de bien d'autres restent-ils attachés d'une manière intime à l'histoire du peuple vaillant dont ils ont été les vrais créateurs.

Les Canadiens ne sont point ingrats, et de nos jours, un de leurs poètes a composé un poème entraînant comme

une ode et pieux comme un cantique, où il chante les apôtres du Canada :

Sol natal, amitiés, rang, fortune, espérance,
Famille, ils quittaient tout avec indifférence ;
Pas un seul qui faiblit au moment de partir ;
Et pourtant qu'allaient-ils chercher sur ces rivages,
Sinon, après la vie errante des sauvages,
La mort sanglante du martyr ?

Vieux prêtres au front chauve ou lévites imberbes,
Pieds nus mais souriants, harassés mais superbes,
Aux plus mortels dangers prodiguant leurs défits,
Je crois les voir encor, dans leur ardeur sans borne,
S'enfoncer à travers l'horreur du désert morne,
... Sans autre arme qu'un crucifix.

Fleuves, monts et torrents, chaleurs, pluie ou tempête,
Rien ne les décourage et rien ne les arrête ;
Narguant les jours sans pain, bravant les nuits sans feu,
Poursuivis par les loups et guetter par les fièvres,
L'Évangile à la main et le sourire aux lèvres,
Ils vont sous le regard de Dieu !

Où ? Qu'importe ! leur zèle embrasse un hémisphère.
Sous des cieux incéléments, si loin, que vont-ils faire ?
Quel but rêvent-ils donc qui les fait tant oser ?
Où donc est le secret du feu qui les consume ?
C'est que leur mission en deux mots se résume :
Convertir et civiliser.

Et l'un d'eux meurt de faim dans la forêt profonde ;
Un autre, sur le seuil d'un village qu'il fonde,
D'un coup de Tomahawk a le crâne entr'ouvert ;
Celui-ci s'engloutit sous la vague écumante ;
Celui-là disparaît, perdu dans la tourmente
D'une terrible nuit d'hiver.

Ici, c'est Daniel expirant sous les balles ;
Là, c'est Joque et Goupil sur qui les cannibales
De leur instinct féroce épuisent tout le fiel ;
Plus loin, c'est Lallemand, Brébeuf, d'autres encore,
Qui, sous le fer cruel et le feu qui dévore,
Meurent les yeux levés au ciel.

Et puis à chaque instant nouvelles découvertes !
Jour après jour ce sont d'autres routes ouvertes
A travers la savanne ou les fourriers épais ;
Et l'homme primitif, que tant de zèle touche,
Devenu par degré moins sombre et moins farouche,
Offre le calumet de paix.

De nouveaux dévouements ces preux toujours en quête
Cent ans marchent ainsi de conquête en conquête,
Distribuant l'aurore à toute cette nuit
Et l'Europe applaudit ces sublimes cohortes,
Qui d'un monde inconnu brisent ainsi les portes
Devant le progrès qui les suit.

— *Annales de Sainte-Anne d'Auray.*

APPARITION D'UNE CROIX EN OCÉANIE.

On lit dans les *Missions Catholiques* du 19 mai dernier :

Avant l'arrivée des premiers missionnaires catholiques à Hidji, plusieurs ministres protestants, venus d'Angleterre, s'étaient fixés dans cet archipel. Plusieurs tribus avaient écouté leurs prédications. Déjà à Vanua-Léon (une des plus grandes îles) des peuplades entières s'étaient déclarées protestantes. La tribu de *Solèvre* résistait ; cependant l'hérésie trouva peu à peu des partisans dans son sein et on allait l'y recevoir, comme dans les tribus voi-

sines. Mais voici que l'année dernière, au commencement de décembre, le prêtre des idoles va trouver le chef de la tribu et lui dit :

— Avant de quitter notre religion du paganisme, ne faudrait-il pas consulter nos dieux pour savoir si la religion apportée par les Européens est une religion bonne ?

Le chef de la tribu répond :

J'assemblerai tout mon peuple, nous offrirons un sacrifice aux dieux de nos pères et nous les priérons de nous faire connaître quelle est la vraie religion, celle des anciens ou celle que viennent nous apporter les *hommes blancs* : nous suivrons l'avis qui nous viendra d'en haut.

La tribu est convoquée sur la place publique au pied d'une montagne. Le prêtre prépare son sacrifice.

Soudain, au-dessus du pic le plus élevé de la montagne, le ciel s'illumine et apparaît une croix brillante de lumière. Cette croix est très distincte et même on voit, de chaque côté de la Croix, un personnage debout et contemplant le Christ ; c'est vraiment Marie debout au pied de la Croix, d'un côté, S. Jean, le disciple bien-aimé, de l'autre. Tout le monde voit l'apparition et chacun de crier au prêtre des idoles :

— Que signifie cette croix ?

Le prêtre se recueille et semble prier plus instamment ; puis il dit :

“ Cette Croix est la marque d'une religion nouvelle que nous ne connaissons pas encore. Les ministres protestants ne font pas vénérer la croix. La religion indiquée par la croix n'était donc pas la leur, mais une autre dont ces payens au cœur simple et droit n'avait pas encore

entendu parler — Allez à Ovalau ; je vois que la religion qui nous est annoncée y arrive.

Allez la chercher, c'est la vraie religion du ciel. Elle doit être la nôtre."

Ovalau est distant de Solèvre d'environ 10 lieues ; ces îles sont séparées par une mer pleine de récifs. Des messagers partent sur des pirogues pour Ovalau, à la recherche des prêtres de la vraie religion.

Les RR. PP. Bréhéret et Favier étaient arrivés depuis peu à Ovalau. Les envoyés de Solèvre trouvent les missionnaires agenouillés dans leur oratoire devant une croix : c'est la religion que leur a montrée l'apparition céleste. Ils s'avancent vers le père Bréhéret et lui demandent un prêtre. Peu de jours après, le P. Favier leur était accordé et Solèvre se convertit.

Depuis lors la tribu a été un centre très fervent et très zélé. Les écoles y sont florissantes et la communion mensuelle y est en honneur parmi les hommes comme parmi les femmes.

Dernièrement, à l'occasion de la retraite générale des catéchistes indigènes, les districts de *Solèvre* et de *Nasavusu* ont voulu établir un mémorial de ce miracle : une croix plantée sur la Montagne. Tous les hommes sont allés dans la forêt choisir le plus bel arbre, un chêne rouge de taille gigantesque. On l'a équarri et traîné au village, puis porté processionnellement et planté sur la montagne.

La fête de saint Joachim, époux de sainte Anne, au Vatican.

A l'occasion de la fête de saint Joachim, patron de Léon XIII, il y a eu au Vatican une réception de Cardinaux et d'autres dignitaires. Cette réception a pris un caractère d'intimité qui en a fait une fête aussi délicate qu'imposante. Sa Sainteté a parlé d'abord de la fête de saint Joachim, exprimant le désir que la dévotion du monde catholique au saint patriarche s'étende et s'affirme de plus en plus. Cette courte homélie faite avec la piété et l'onction qui distinguent la parole de Léon XIII en ces circonstances, a fait une profonde et douce impression.

Sa Sainteté a fait ensuite apporter le phonographe, dont Edison lui-même lui a fait hommage.—Le phonographe est un appareil qui reçoit les traces produites par les sons de la voix, et qui reproduit ces sons avec une exactitude merveilleuse.—Elle a fait admirer cette merveille à l'assistance et a confié à l'instrument les paroles suivantes : " En ce jour consacré à saint Joachim, époux " de sainte Anne et père de la sainte Vierge, en présence " du Sacré-Collège, il m'est doux d'implorer la puissante " protection du saint Patriarche : *Ave, Sancte Joachim.* " *Ave !*"

Le phonographe, transporté ensuite au milieu de la salle, répéta très distinctement les paroles et l'invocation du Saint-Père. L'instrument reproduisit encore un discours prononcé au mois de novembre 1890, par le regretté cardinal Manning, dont ses vénérables collègues reconnaissaient, avec émotion, la voix et l'intonation particu-

lière. Deux sonates d'un caractère religieux, confiés jadis à l'appareil, ont été également exécutées avec une grande perfection. Le Saint-Père a paru jouir beaucoup du ravissement de l'assemblée, dont une grande partie n'avait jamais assisté à pareille fête d'acoustique.

MARIE ET LE BUCHERON.

Il y a quelques années, un évêque missionnaire, Mgr Polding, voyageait dans une partie peu fréquentée de l'Australie intérieure. Il tomba malade en route et fut soigné avec un dévouement admirable par une veuve. Le vénérable prélat, revenu à la santé, lui fit promesse que, à quelque époque de l'année et en quelque lieu qu'il fut, il viendrait, à son appel, lui administrer les derniers sacrements. Bien des saisons se passèrent, quand une nuit d'automne, arriva une lettre invitant le prélat à remplir sa promesse, car sa bienfaitrice se mourait. Sans hésiter, en dépit de la rigueur de la saison, l'évêque se mit en route. Après avoir marché bien des heures et des jours, il arriva, haletant et harassé, à la maison qu'il était venu chercher de si loin ; à son grand étonnement, il trouva solitude complète. Pendant qu'il méditait sur ce qu'il allait faire, son attention fut appelée par le bruit de la hache d'un bucheron. Se dirigeant immédiatement vers l'endroit d'où partait le bruit, il se trouva en face d'un robuste irlandais, qui abattait des arbres. Mgr Polding apprit de lui que la vieille dame, craignant quelque retard, s'était décidée, bien que mourante, à aller chercher ailleurs des secours spirituels ; mais il ne put lui indiquer la direction qu'elle avait prise. Comprenant qu'il serait

complètement inutile d'aller à sa recherche, le digne évêque s'assit sur un tronc d'arbre et, s'adressant au bucheron, lui dit : " Eh bien, mon brave, après tout, je n'ai pas l'intention d'être venu ici pour rien. Mettez-vous à genoux, je vais entendre votre confession." L'Irlandais commença par s'excuser, alléguant son manque de préparation, le long temps écoulé depuis sa dernière confession et mille autres raisons ; mais tous ces scrupules furent combattus par l'évêque, et le bucheron finit par s'agenouiller, repentant et contrit, pour recevoir l'absolution de ses fautes.

Le missionnaire lui fit promettre d'aller communier le dimanche suivant et ils se séparèrent. Le prélat avait à peine fait quelques pas qu'il entendit un bruit sourd suivi de faibles gémissements. Il revint en toute hâte et trouva son pénitent mort, écrasé par la chute d'un arbre. Si l'on veut maintenant savoir à quoi tenait cette admirable miséricorde de Dieu, appelant ainsi un évêque à des centaines de lieues de sa résidence, par des chemins pleins de dangers et hérissés de difficultés, pour ouvrir les portes du ciel à l'âme d'un pauvre homme qui allait être surpris par la mort, c'est que, ce brave homme portait, comme tout bon Irlandais, le scapulaire de la sainte Vierge, et cette bonne Mère, toujours fidèle en tout lieu à sa promesse, n'a pas permis qu'il mourût avant de s'être reconcilié avec Dieu.

BULLETIN.

Le 12 août dernier, les catholiques de Saint-Etienne de New-Carlisle avaient la joie de voir entrer dans le sein

de notre sainte mère l'Eglise un de leurs concitoyens qui appartenait à l'église anglicane, M. James Milvon Sher-ran. Ce monsieur abjura publiquement l'hérésie et reçut solennellement, donné sous condition, le sacrement de bap-tême de la sainte Eglise de Dieu. Puissent les prières comme l'exemple de ce nouveau converti obtenir du ciel que ceux qui de nos frères séparés en sont les témoins, ouvrent les yeux à la vraie foi, et aient le courage d'em-brasser ses saintes pratiques !

— Le 27 août dans la chapelle du séminaire, Mon-seigneur de Rimouski a conféré les ordres mineurs à M. L.-F. Côté et le sous-diaconat à M. Robert Sasseville. Le 31 août, jeudi. MM. L.-P. Canuel, L.-G. Bouillon et Zénon Belzile, et le 3 septembre, dimanche, MM. J.-Raoul Asselin et J.-Em. Garon ont reçu la tonsure. Le même jour MM. Arthur Lamontagne et Robert Sasseville ont été faits diacres. Le dimanche suivant, 10 de ce mois, ces deux jeunes lévites, comme nous l'avons déjà annoncé, ont été ordonnés prêtres à Sainte-Anne des Monts, leur paroisse natale. Le 17 suivant, dans la chapelle du sémi-naire, M. J. Fulg. Biron a reçu l'ordre du sous-diaconat. Tous appartiennent au diocèse de Rimouski.

A Ste-Anne des Monts, la fête a été splendide. Na-turellement l'église était encombrée : dans nos paroisses canadiennes, c'est un évènement qu'une telle cérémonie.

L'ordination s'est faite à la grand'messe. M. le cha-noine M. Bilodeau, ancien curé de Ste-Anne, remplissait l'office de prêtre-assistant, M. le chan. R.-Ph. Sylvain, supérieur du Séminaire, celui de diacre d'honneur, Rév. C. Saindon, curé du Cap-Chat, celui de sous-diacre ; R.R. J.-Bte Ruest, des Méchins et P.-E. Chouinard, de St-

Moïse, ont fait diacre et sous-diacre d'office. Rév. M. A. Lamontagne fut accompagné par Rév. M. J.-B.-A. Bélanger, curé actuel de Sainte-Anne, et Rév. M. Sasseville par Rév. M.-Th. Gravel, ancien curé. M. F. X. Ross, S. D. a été le maître des cérémonies. M. le chan. Sylvain dans un style clair et châtié, expliqua les cérémonies de l'Eglise à l'ordination des prêtres et de là fit comprendre la haute idée qu'a cette Sainte Mère du Sacrement de l'Ordre qu'elle confère à ses enfants, de la sublime dignité dont elle revêt ses ministres.

Le lendemain les deux nouveaux ordonnés célébrèrent leur première messe, entourés d'une foule de parents et d'amis : l'église était remplie. Elle est touchante, vraiment belle et divine, toujours sans doute, cette offrande de l'auguste sacrifice de nos autels, mais celle qu'un jeune prêtre fait pour la première fois revêt un charme tout particulier, procure à l'âme des émotions qu'on ne ressent ailleurs ; le cœur palpite de bonheur, des larmes de joie mouillent les paupières ; et il semble que Dieu lui-même se sent ému, écoute mieux les demandes de son ministre, se donne à lui avec plus d'empressement.

Le Rév. M. Thomas Gravel fit le sermon. Il montra éloquemment la grandeur du sacerdoce et la sublimité de la mission du prêtre dans le monde : le prêtre est l'homme de Dieu, il est l'homme du peuple. On sentait que le prédicateur donnait libre cours aux sentiments dont débordait son âme, à l'émotion dont son cœur était rempli. Les fidèles, au reste si bien préparés, furent vivement impressionnés à cette voix sympathique et si pleine d'onction de leur ancien pasteur.

Bref, ces deux jours, pour Ste-Anne des Monts, ont été des jours de saintes allégresses. Eh ! quoi de plus

beau ? — quoi de plus sublime ? quoi de plus capable d'é-mouvoir le cœur du chrétien ?

Ce sont des scènes inoubliables, des spectacles que l'Eglise Catholique seule peut et sait donner.

Que ces jeunes lévites veuillent bien agréer nos sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur !

Ad multos annos !

— La retraite annuelle des élèves du Petit-Séminaire de Rimouski a été prêchée du 6 au 10 de ce mois par le l'év. P. C.-A. Barolet, rédemptoriste. Ce prédicateur s'efforce de développer tout simplement et naturellement les vérités de la foi ; et il met en tout une conviction si pénétrante, il sait si bien nourrir sa parole de l'onction de la prière, qu'il obtient toujours dans les retraites qu'il dirige un résultat des plus consolants. Que Dieu soit loué de tout ! Qu'il soit béni pour toutes ces grâces de choix qu'il déverse dans l'âme de ses enfants !

Dimanche, 10 septembre, à 3½ hrs de l'après-midi, eut lieu à Saint-Arsène, comté de Témiscouata, la bénédiction d'un nouveau cimetière. La cérémonie fut présidée par M. le Grand-Vicaire L.-J. Langis, curé de l'Isle-Verte. Etaient présents, RR. MM. F.-M. Fournier, curé de la paroisse, M. Bolduc, curé de Cacouna, G.-W. Frèves, vicaire à l'Isle-Verte et J.-A. Roy, Acol.

A l'occasion de cette cérémonie, il ne serait peut-être pas sans intérêt de donner quelques notes historiques ou statistiques sur cette florissante petite paroisse.

Mgr Signay, archevêque de Québec, a signé le 1er décembre 1846 le décret d'érection canonique de Saint-Arsène ; le 1er juin 1848 a été proclamée l'érection civile.

La bénédiction de la première chapelle a eu lieu le 7 septembre 1848, celle de l'église actuelle, le 4 août 1870.

Rév. J.-B. Grenier, curé de Cacouna, a desservi cette nouvelle paroisse jusqu'en octobre 1849, époque où le Rév. N. Bélanger, plus tard curé de Deschambault, a été nommé premier curé résidant. En 1857, le Rév. F.-O. Hébert devint le deuxième curé et il le fut jusqu'à sa mort, qui arriva en mai 1871. Le Rév. J.-J. Monge a été déservant jusqu'à l'automne de cette même année. Le Rév. Laz. Marceau, ancien curé à l'Isle-Verte, et depuis un an à Ste-Flavie, fut le troisième curé de Saint-Arsène, mais il ne le fut que 9 mois, étant mort en juillet 1872. Le Rév. Cyp. Larrivée, vicaire depuis une couple de mois, resta desservant les 3 mois suivants. A l'automne le Rév. J.-O. Narmandin, actuellement directeur du Grand Séminaire de Rimouski, fut transféré de la cure de Saint-Bonaventure à celle de Saint-Arsène et il dirigea cette dernière paroisse jusqu'au 1er septembre 1876. A cette date, appelé une première fois au séminaire, il fut remplacé par le Rév. D. Vézina. Un mois plus tard, Rév. J.-B. Gagnon, curé aux Trois-Pistoles, étant mort, Rév. D. Vézina fut promu à cette dernière cure, et le Rév. F.-M. Fournier, alors curé à Saint-Simon, fut choisi pour lui succéder. M. le chanoine F.-M. Fournier est donc le 6e curé de Saint-Arsène.

En 43 ans, c'est-à-dire de 1849 à 1893, il y a eu 2,900 baptêmes et 1,230 sépultures. En ce laps de temps la moyenne des baptêmes a donc été 68, des sépultures 30 ; mais pendant les 25 dernières années la moyenne des baptêmes n'a été que de 46, des sépultures 26.

En janvier 93, il y avait 152 familles, 1082 âmes, dont 732 communicants.

Comme on le voit, il ne faut pas encore un grand nombre d'années pour que, dans une paroisse, la population des morts dépasse celle des vivants.

Quoique relativement jeune encore, la paroisse de Saint-Arsène compte 16 de ses enfants élevés au Sacerdoce, et un grand nombre de personnes consacrées à la vie religieuse.

— Deux pèlerinages organisés sont venus dernièrement à notre Sanctuaire de la Pointe-au-Père, celui des fidèles de Ste-Angèle et celui des Dames de Rimouski.

ACTIONS DE GRACES

Guérie d'une maladie dont je souffrais depuis 7 ans, j'en remercie vivement ma bonne mère. *Dlle F. L.* — Bonne sainte Anne depuis 5 ans j'étais malade, vous m'avez exaucée : je suis bien aujourd'hui. Soyez-en mille fois bénie ! *M. L.* — **STE-LUCE** : Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour faveur obtenue. *Mme J. P.*

BIC : Guérie d'un très violent mal de dents la deuxième journée d'une neuvaine en l'honneur de sainte-Anne, je remercie de tout cœur mon aimable Protectrice. *Dame Louise Leclerc.* — **RIMOUSKI** : J'étais dangereusement malade ; aucun remède ne me soulageait. J'ai demandé ma guérison à sainte Anne, lui promis de la publier et de me rendre en pèlerinage à son sanctuaire. Me voilà très bien. Avec une profonde reconnaissance, je m'acquitte de mes promesses. *A. Parent.* — Malade au point de ne pouvoir vaquer à mes occupations, je me recommandai à sainte Anne. Je fus exaucée sur le champ. Que cette

bonne mère en soit bénie. *Une amie de sainte Anne.*—
CEDAR HALL : Ma femme grandement soulagée dans une
maladie grave, après promesse de s'abonner au *Messenger*,
de faire chanter une grand'messe et d'aller en pèlerinage
au sanctuaire de Ste-Anne. Reconnaissance ! *Un abonné.*
— Mon petit garçon secouru, après que j'eus promis de
m'abonner au *Messenger* et de publier sa guérison, est re-
devenu malade par suite de ma négligence à remplir ma
promesse. De nouveau exaucée, j'en témoigne ma vive
reconnaissance. *Dme. B. Lavoie.* — ST-FABIEN : Mille
remerciements à sainte Anne pour 2 guérisons obtenues
après avoir fait une neuvaine et avoir promis de les pu-
blier. *Une abonnée.* — ST-MOÏSE : Guéri d'un grand
mal de tête, après m'être recommandé à sainte Anne et à
la Sainte Vierge, j'en témoigne ma profonde reconnais-
sance. *P. M.*—WORCESTER : Merci, ô bonne sainte Anne,
de la grâce que vous m'avez accordée : la conversion d'un
ivrogne. *Dme L. G.* — ST-FABIEN : Faveurs obtenues.
Dme V. R. B. — N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Guérison im-
médiate après recommandation : reconnaissance à sainte
Anne ! *Dme V. G. G.*

RIVIÈRE-AU-RENARD : Exaucé dans mes prières à
sainte Anne pour plusieurs faveurs, je viens en témoigner
ma vive reconnaissance à ma bonne mère. *G. C.*—BAY
CITY : Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs
faveurs obtenues entr'autres la guérison de mon enfant
souffrant d'une maladie grave. *Une abonnée.*

PETIT MATANE : Actions de grâces pour plusieurs
faveurs obtenues. *Une abonnée.* — ST-CYPRIEN : J'étais
gravement malade, je promis de faire un pèlerinage à Ste-
Anne ; mon pèlerinage fait, je fus guéri. J'en remercie
ma bonne mère. *J. B. Rioux.* — ST-MICHEL DE BELLE-

CHASSE : Une dame de cette paroisse remercie sainte-Anne pour une grâce obtenue par son intercession. *Une abonée.* — RIMOUSKI : Après la promesse de faire chanter une messe en l'honneur de sainte-Anne et de publier, si je l'obtenais, la guérison d'une maladie grave dont je souffrais, je fus exaucée. Mille remerciement, *Dame V. Pineau.* — MONTMAGNY : Mille reconnaissances à sainte Anne pour faveur obtenue par son intercession. *Dame J. A. M.* — ST-FABIEN : Reconnaissance pour faveur obtenue. *C. Bélanger.*

SR-DONAT : Guérison d'une maladie grave. *C. Desjardins.* — ST-SIMON : Plusieurs personnes témoignent leur reconnaissance à la bonne sainte Anne pour la protection qu'elle a daigné leur accorder. — BIC : Guérison attribuée à sainte Anne d'un mal de gorge et d'un mal de yeux. *E. L.* — ST-LUC : Faveur obtenue. *Dme M. Filion.* — CARIBOU ISLANDS. — Je souffrais d'un ulcère dans l'estomac : le médecin l'avait déclaré. J'ai prié sainte Anne et je suis guéri. Je remercie aussi cette bonne mère pour plusieurs autres faveurs et lui demande instamment de m'accorder encore deux autres grâces bien désirées. *Une abonée.* — N.-D. DE L'ASSOMPTION : Reconnaissance pour plusieurs faveurs obtenues. *Dme M. Sénéchal.* — BIC : Ma fille souffrant continuellement de sa digestion, s'est recommandée à sainte Anne, après avoir suivi inutilement les prescriptions des médecins. Elle va depuis de mieux en mieux. Que cette sainte patronne soit bénie ! *J. B. A. B.* — SAINTE-LUCE : Je souffrais depuis 2 ans d'un violent mal de tête. J'ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messager* si je l'obtenais. J'ai été exaucée. Bonne sainte Anne, soyez en mille fois bénie ! *Dame J. Côté.* — N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Mon

mari était incapable de faire ses semailles, à cause d'un mal à une main dont il souffrait horriblement. J'ai promis de m'abonner au *Messenger* et de publier sa guérison. Le mal a complètement disparu. — Mille remerciements!
Dme F. D.

TAUNTON, MASS: Mes enfants étaient malades de la rougeole : je me recommandai à sainte Anne. J'ai négligé de la remercier, et d'autres sont tombés. Je vous demande pardon, tendre mère ! et daignez toujours me protéger. *Une abonnée.*—COCHE-BAY : Mon enfant souffrait d'un mal au cerveau ; tous les remèdes paraissaient inutiles. Je pensai à sainte Anne, mis à mon enfant sa médaille à son cou et promis de publier sa guérison. La nuit suivante, le petit malade dormit très-bien, ce qu'il n'avait pas fait depuis 3 mois. Que notre bonne mère soit à jamais bénie ! *Dame Athanase Gagnon.*—RIVIÈRE-AU-RENARD : Guérison d'un mal de cœur. *Jos. Philibert.* MATANE : Une position lucrative obtenue du Sacré-Cœur, par l'entremise de sainte Anne, après avoir promis de faire dire une messe d'actions de grâces en l'honneur du Divin Cœur, de réciter le chapelet du Sacré-Cœur pendant 3 mois, d'abonner au *Messenger* la personne favorisée comme aussi de publier cette faveur. Que Dieu et sainte Anne soient loués ! *Dme J. B. Saucier.* — ST-SIMON : Guérie d'une maladie grave, je témoigne à sainte Anne ma vive reconnaissance, comme je lui avais promis. *E. M.* — ST-CLÉMENT : Une jeune fille remercie sainte Anne pour une faveur obtenue. — FALL-RIVER, Mass. : Je remplis avec reconnaissance ma promesse de publier plusieurs faveurs obtenues de la bonne sainte Anne, entre autres la guérison d'une maladie. *Dame P. Gagnon.*

RIVIÈRE-AU-RENARD : J'attribue à sainte Anne la

guérison d'un mal de jambe qui menaçait de me laisser infirme. *L. Pelletier.*—FALL RIVER : Mon enfant a été guéri d'un violent mal de dents. Reconnaissance. *Dame J. Boutin.*—GREENVILLE, JCT. ME. : Faveur obtenue. *J.-B. Dubé.*—RIVIÈRE-AU-RENARD : Plusieurs faveurs obtenues entre autres guérison d'une maladie. Mille remerciements. *Une abonnée.*—Je viens remercier sainte Anne et la Ste-Vierge de plusieurs faveurs obtenues, et j'espère que celles que je sollicite me seront bientôt accordées. *Une petite fille de sainte-Anne.*—BRUNSWICK, ME. : Faveur obtenue. *Ida LeBel.*—PABOS : Le printemps dernier, une grave maladie me conduisit aux portes du tombeau. Je me mis sous la protection de sainte Anne, faisant des neuvaines en son honneur, lui promettant de faire publier ma guérison dans son *Messenger* et de faire un pèlerinage au Mont Ste-Anne. Mes prières ont été parfaitement exaucées. Merci! *Mme Geo. Côté.*—MATANE : Actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues dans ma famille. *Dme Th. Gagné.*—FALL RIVER : Guérie d'une maladie grave après avoir promis de le faire publier dans le *Messenger*, j'en remercie ma bonne mère. *Dme Alex. Thibaut.*—ST-JEAN DE DIEU : J'ai prié la Ste-Vierge et j'ai été soulagée dans mes inquiétudes. Souffrant horriblement d'un mal aux jambes je me suis lavée avec de l'eau de Ste-Anne, et les douleurs ont cessé. Mille remerciements. *Une abonnée.*—WEST-BUSLANE : Reconnaissance à la Ste Vierge et à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *A. B. L.*—ST-ANACLET : Guérison d'un mal de jambe et plusieurs autres faveurs. *Dame Odina Rosa.*—MATANE : Très sérieusement malade de la grippe, j'ai été guérie après promesse de faire dire une messe et publier cette faveur dans le *Messenger*. Merci, ô bonne mère! *Une abonnée.*

— J'étais malade depuis 3 semaines et je priais inutilement. Je promis de publier ma guérison dans le *Messenger*, le lendemain, j'étais bien. Soyez bénie bonne sainte Anne !

J. M.— Deux grâces particulières obtenues par l'intercession de sainte Anne. Mille actions de grâces à cette bonne mère. *Les religieuses de Matane.*— **ST-FÉLIX DE VALOIS :** Je souffrais d'une maladie grave sans espoir de guérison, je fis un pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne. J'ai obtenu ma guérison complète. Mille remerciements à cette bonne mère. *P. Coulombe.*— **RIMOUSKI :** Guéri par l'intercession de sainte Anne, j'ai négligé de la remercier et le mal est revenu. Aujourd'hui je la remercie publiquement de m'avoir de nouveau exaucé. *iv. St J.*— **MARIA :** Je remercie la bonne sainte Anne de toutes les faveurs spirituelles et temporelles qu'elle m'a accordées depuis quelques années, je la remercie surtout d'une faveur temporelle que j'attribue à sa puissante protection. Amour et reconnaissance à cette grande sainte, avec le désir qu'elle soit honorée et aimée de tout le monde. *Une abonnée.*— **TROIS-PISTOLES :** Deux faveurs spirituelles obtenues par l'entremise de sainte Anne. Reconnaissance à cette bonne mère. *Agathe Lebond.*— **WILLIAMSTOWN, MASS. :** Deux grâces obtenues : la conversion de mon mari et soulagement dans une maladie. Soyez-en bénie, bonne sainte Anne ! que mon mari soit fidèle à ses promesses de la Ligue du Cœur de Jésus. Daignez prendre toute ma famille sous votre protection. Je vous la consacre tout entière, puissante Protectrice ! *Une abonnée.*

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Je dois à la bonne sainte Anne mille remerciements pour plusieurs faveurs obtenues. *Un abonné.*— **MATANE :** Mon mari pris de jalousie et de mauvais soupçons sur mon compte me faisait énormément

souffrir par son langage injurieux. J'ai promis à sainte Anne que, s'il se convertissait, je le ferais publier dans son *Messenger* et je réciterais le rosaire tous les samedis de juillet le reste de ma vie. J'ai été exaucée. Merci ! bonne mère, aussi pour une autre faveur. *Une abonnée.*
TROIS-PISTOLES : Remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Une mère de famille.*

RECOMMANDATIONS.

Les œuvres diocésaines ; 20 grâces particulières ; 5 pères et leurs familles ; 4 familles demandent la paix ; 10 personnes, succès dans leurs entreprises ; 5 personnes malades ; 12 personnes, la bonne mort ; la conversion de 6 pécheurs ; 5 personnes pour connaître leur vocation ; 15 personnes pour recouvrer la santé ; 4 grâces particulières ; 6 personnes adonnées à la boisson ; 1 famille dans l'affliction ; l'accord dans 1 famille ; conversion de 5 pécheurs.

ABONNÉS DÉFUNTS. — Marie Julie Lizotte, Assomption, Fortunat Ross et Dame Alph. Quimper, Saint-Ulric.

ERRATA

DANS LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Page 78, au lieu de D'ANGENT en titre, lisez D'ARGENT.

“ 82, 4e ligne, bas de la page, au lieu de *portait* ; lisez *porte*.

“ 84, 2e “ “ “ “ *a félicité* “ *félicite*.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA
POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En
hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7¾ hrs., en hiver
8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations
chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indul-
gence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de
sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins
pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année.
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Horaires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses,
50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis
l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut véné-
rer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse
la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont
faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obte-
nues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.86, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6 Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts la doz.

9° Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11° Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC